

Partie 2 – Données du projet

Identificateur du formulaire interne
de l'ARC 060 Code 1101

Remplissez une partie 2 distincte pour chaque projet demandé cette année.

Section A – Identification du projet																										
200 Titre du projet (et code d'identification, s'il y a lieu)																										
202 Date de début du projet <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center; margin-top: 5px;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; font-size: 8px;">Année</td> <td style="text-align: center; font-size: 8px;">Mois</td> <td colspan="4"></td> </tr> </table> </div>							Année	Mois					204 Date de fin réelle ou prévue <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center; margin-top: 5px;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="width: 20px; border-bottom: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; font-size: 8px;">Année</td> <td style="text-align: center; font-size: 8px;">Mois</td> <td colspan="4"></td> </tr> </table> </div>							Année	Mois					206 Code du domaine de la science ou de la technologie (Consultez le guide pour la liste des codes)
Année	Mois																									
Année	Mois																									
Historique des demandes pour le projet																										
208 1 <input type="checkbox"/> Suite d'un projet déjà visé par une demande	210 1 <input type="checkbox"/> Première demande pour ce projet																									
218 Est-ce un projet mené, en tout ou en partie, conjointement ou en collaboration avec d'autres entreprises? 1 <input type="checkbox"/> Oui 2 <input type="checkbox"/> Non																										
Si vous avez répondu oui à la ligne 218, remplissez les lignes 220 et 221.																										
220 Noms des entreprises	221 NE																									
1																										
2																										
3																										
Les travaux ont été effectués (cochez toutes les cases pertinentes)																										
223 1 <input type="checkbox"/> Dans un laboratoire	226 1 <input type="checkbox"/> Dans une installation ou usine commerciale																									
224 1 <input type="checkbox"/> Dans une installation de recherche dédiée	228 1 <input type="checkbox"/> Autres, précisez 229 _____																									
But du travail																										
230 1 <input type="checkbox"/> Réaliser un progrès technologique en vue de la création de nouveaux matériaux, dispositifs, produits ou procédés ou de l'amélioration, même légère, de ceux qui existent (Passez à la section B – Développement expérimental)	232 1 <input type="checkbox"/> Pour l'avancement de la science (Passez à la section C – Recherche pure ou appliquée)																									

Section B – Développement expérimental		
Les progrès technologiques que vous cherchiez à réaliser avec ce travail étaient nécessaires pour ce qui suit :		
	Matériaux, dispositifs ou produits	Procédés
La création de nouveaux	235 1 <input type="checkbox"/>	236 1 <input type="checkbox"/>
L'amélioration d'éléments existants pour des	237 1 <input type="checkbox"/>	238 1 <input type="checkbox"/>
240 Quels progrès technologiques avez-vous essayé de réaliser? (350 mots maximum)		
242 Quels obstacles ou incertitudes technologiques avez-vous dû surmonter pour réaliser les progrès décrits à la ligne 240? (350 mots maximum)		
244 Quels travaux avez-vous effectués au cours de l'année d'imposition pour surmonter les obstacles ou incertitudes technologiques décrits à la ligne 242? (Résumez l'investigation systématique) (700 mots maximum)		
(Passez à la section D)		

Section C – Recherche pure ou appliquée

250 Quels avancements dans les connaissances scientifiques cherchez-vous à réaliser? (350 mots maximum)

252 Quels travaux avez-vous effectués **au cours de l'année d'imposition**, et comment ont-ils contribué aux avancements décrits à la ligne 250? (Résumez l'investigation systématique) (700 mots maximum)

Section D – Renseignements supplémentaires

Qui a rédigé les réponses de la section B ou de la section C?

253 1 Employé impliqué directement dans le projet **254** Nom

255 1 Autre employé de l'entreprise **256** Nom

257 1 Consultant externe **258** Nom **259** Firme

Nommez les principales personnes impliquées directement dans le projet et précisez leurs qualifications/expérience.

260	Noms	261	Qualifications/expérience et titre du poste
1			
2			
3			

265 Demandez-vous des dépenses de traitements ou salaires pour la RS&DE exercée à l'étranger? 1 Oui 2 Non

266 Demandez-vous des dépenses pour la RS&DE exercée pour le compte d'une autre partie? 1 Oui 2 Non

267 Demandez-vous des dépenses pour la RS&DE effectuée par des personnes autres que vos employés? 1 Oui 2 Non

Si vous avez répondu **oui** à la ligne 267, remplissez les lignes 268 et 269.

268	Noms des particuliers ou des entreprises	269	NE
1			
2			

Quelles preuves sont disponibles à l'appui des travaux visés par la demande? (Cochez les éléments pertinents)
Ne soumettez pas ces éléments avec la demande. Vous êtes toutefois tenu de les conserver au cas où nous voudrions les examiner.

270 1 <input type="checkbox"/> Documents de planification	276 1 <input type="checkbox"/> Rapports de progrès et comptes rendus de rencontres de projet
271 1 <input type="checkbox"/> Registres d'attribution des ressources au projet, feuilles de temps	277 1 <input type="checkbox"/> Protocoles d'essais, données d'essais, analyse des résultats d'essais, conclusions
272 1 <input type="checkbox"/> Conceptions d'essais	278 1 <input type="checkbox"/> Photographies et vidéos
273 1 <input type="checkbox"/> Registre du projet, carnet de laboratoire	279 1 <input type="checkbox"/> Échantillons, prototypes, rebuts ou autres artéfacts
274 1 <input type="checkbox"/> Conception, architecture du système et code source	280 1 <input type="checkbox"/> Contrats
275 1 <input type="checkbox"/> Registres des essais	281 1 <input type="checkbox"/> Autres, précisez 282 _____

Partie 3 – Calcul des dépenses de RS&DE

Quelles dépenses avez-vous engagées pour vos projets de RS&DE?

Section A – Choix de la méthode pour le calcul des dépenses de RS&DE

Je choisis d'utiliser la méthode suivante pour calculer les dépenses de RS&DE et les crédits d'impôt à l'investissement (CII) connexes pour l'année. Je comprends que mon choix est irrévocable (ne peut être changé) pour l'année.

160 Je choisis d'utiliser la méthode de remplacement.
(Inscrivez « 0 » à la ligne 360. Remplissez la partie 5. Il n'est pas nécessaire de compiler les frais généraux)

162 Je choisis la méthode traditionnelle.
(Inscrivez « 0 » à la ligne 355. Inscrivez les frais généraux à la ligne 360. Vous devez déterminer et compiler les frais généraux engagés)

Section B – Calcul des dépenses de RS&DE déductibles (au dollar près)

• Partie des traitements ou salaires relative à la RS&DE des employés exerçant directement des activités de RS&DE :		
a) employés, sauf les employés déterminés, pour les travaux exercés au Canada	300	+
b) employés déterminés, pour les travaux exercés au Canada	305	+
Total partiel (additionnez les lignes 300 et 305)	306	=
c) employés, sauf les employés déterminés, pour les travaux exercés à l'étranger (sous réserve de restrictions – consultez le guide)	307	+
d) employés déterminés, pour les travaux exercés à l'étranger (sous réserve de restrictions – consultez le guide)	309	+
• Traitements ou salaires indiqués à la ligne 315 pour les années précédentes qui ont été payés durant cette année d'imposition	310	+
• Traitements ou salaires engagés dans l'année mais non payés dans les 180 jours suivant la fin de l'année d'imposition	315 <input type="text"/>	
• Coûts des matériaux consommés dans le cadre d'activités de RS&DE	320	+
• Coûts des matériaux transformés dans le cadre d'activités de RS&DE	325	+
• Dépenses relatives aux contrats de RS&DE effectuée pour votre compte :		
a) contrats sans lien de dépendance	340	+
b) contrats avec lien de dépendance	345	+
• Coûts de location du matériel utilisé :		
a) en totalité, ou presque (90 % du temps ou plus) pour la RS&DE	350	+
b) principalement (plus de 50 % du temps mais moins de 90%) pour la RS&DE. (Inscrivez 50 % des coûts de location si vous utilisez la méthode de remplacement ou inscrivez « 0 » si vous utilisez la méthode traditionnelle)	355	+
• Frais généraux et autres dépenses (inscrivez « 0 » si vous utilisez la méthode de remplacement)	360	+
• Paiements faits à des tiers (remplissez le formulaire T1263*)	370	+
Total des dépenses courantes de RS&DE (additionnez les lignes 306 à 370 sauf la ligne 315) (Les sociétés pourraient devoir rajuster la ligne 118 de l'annexe T2SCH1)	380	=
• Dépenses en capital – (consultez le guide pour vérifier le matériel admissible aux fins de la RS&DE) (Ne pas inclure ces dépenses en capital dans l'annexe T2SCH8)	390	+
Total des dépenses de RS&DE déductibles (additionnez les lignes 380 et 390)	400	=

Section C – Calcul du compte de dépenses de RS&DE déductibles (au dollar près)

Montant de la ligne 400	420	<input type="text"/>
Moins		
• aide gouvernementale provinciale relative aux dépenses incluses à la ligne 400	429	–
• autre type d'aide gouvernementale relative aux dépenses incluses à la ligne 400	431	–
• aide non gouvernementale relative aux dépenses incluses à la ligne 400	432	–
• CII pour la RS&DE déduits et/ou remboursés l'année passée (consultez le guide)	435	–
• vente de biens en capital de RS&DE et autres déductions	440	–
Total partiel (ligne 420 moins les lignes 429 à 440)	442	=
Plus		
• remboursements d'aide gouvernementale et non gouvernementale qui ont déjà été déduits du compte de dépenses de RS&DE	445	+
• solde du compte de dépenses de RS&DE déductibles à la fin de l'année passée (ligne 470 du T661 de l'année passée)	450	+
• transfert au compte de dépenses de RS&DE après une fusion ou une liquidation	452	+
• montant de CII pour la RS&DE récupéré l'année passée	453	+
Montant déductible disponible (additionnez les lignes 442 à 453) (inscrivez un montant seulement s'il est positif; s'il est négatif, ajoutez-le à votre revenu)	455	=
• Déduction demandée pour l'année courante (Les sociétés doivent inscrire ce montant à la ligne 411 de l'annexe T2SCH1)	460	–
Solde du compte de dépenses de RS&DE déductibles à reporter dans les années futures (ligne 455 moins ligne 460)	470	=

Partie 4 – Calcul des dépenses de RS&DE admissibles aux fins du calcul du crédit d'impôt à l'investissement (CII)

Le résultat sert à calculer vos CII remboursables et/ou non remboursables.

Indiquez séparément les dépenses courantes et les dépenses en capital (au dollar près)		Dépenses courantes		Dépenses en capital	
Dépenses totales de RS&DE (lignes 380 et 390)	492		496		
Plus					
• paiement des montants impayés des années passées (autres que les traitements ou salaires)	500	+			
• montant de remplacement visé par règlement (remplissez la partie 5) (Inscrivez « 0 » si vous utilisez la méthode traditionnelle)	502	+			
• dépenses de matériel à vocations multiples (lisez le guide)			504	+	
• dépenses admissibles qui vous sont transférées (remplissez le formulaire T1146**)	508	+	510	+	
Total partiel (additionnez les lignes 492 à 508, ainsi que les lignes 496 à 510)	511	=	512	=	
Moins					
• aide gouvernementale provinciale	513	-	514	-	
• autre type d'aide gouvernementale	515	-	516	-	
• aide non gouvernementale et paiements contractuels	517	-	518	-	
• dépenses courantes (autres que les traitements ou salaires) qui n'ont pas été payées dans les 180 jours suivant la fin de l'année d'imposition	520	-			
• montants payés relativement à un contrat de RS&DE à une personne ou une société de personnes qui n'est pas un fournisseur imposable	528	-			
• dépenses prescrites non admissibles selon le Règlement (lisez le guide)	530	-	532	-	
• autres déductions (lisez le guide)	533	-	535	-	
• transactions avec lien de dépendance					
– aide qui vous a été attribuée (remplissez le formulaire T1145*)	538	-	540	-	
– dépenses pour des contrats de RS&DE avec lien de dépendance (selon la ligne 345)	541	-			
– ajustements aux achats (limités aux coûts) de biens et de services de fournisseurs ayant un lien de dépendance avec vous (lisez le guide)	542	-	543	-	
– dépenses admissibles que vous avez transférées (remplissez le formulaire T1146**)	544	-	546	-	
Total partiel (ligne 511 moins les lignes 513 à 544, et ligne 512 moins les lignes 514 à 546)	557	=	558	=	
Dépenses de RS&DE admissibles (additionnez les lignes 557 et 558)			559	=	
Plus					
• montants de l'aide et des paiements contractuels remboursés dans l'année			560	+	
Total des dépenses de RS&DE admissibles pour le calcul du CII (additionnez les lignes 559 et 560)			570	=	

* Formulaire T1145, *Convention pour attribuer l'aide pour la RS&DE entre personnes ayant un lien de dépendance*

** Formulaire T1146, *Convention pour transférer des dépenses admissibles relatives à des contrats de RS&DE entre personnes ayant un lien de dépendance*

Partie 5 – Calcul du montant de remplacement visé par règlement (MRVR)

Montant nominal servant au calcul de vos frais généraux et autres dépenses.

Cette partie sert à calculer le MRVR à inscrire à la ligne 502 de la partie 4. N'inscrivez rien dans cette partie si vous avez choisi la méthode traditionnelle à la partie 3 (ligne 162). Vous pouvez demander ce montant seulement si vous avez choisi d'utiliser la méthode de remplacement à la partie 3 (ligne 160) pour l'année.

Des règles spéciales s'appliquent dans le cas des employés déterminés. Calculez la base salariale à la section A et le MRVR à la section B.

Section A – Base salariale

Traitements ou salaires des employés, autres que les employés déterminés (selon les lignes 300 et 307) **810** +

Moins :

Rémunération fondée sur les bénéfiques, gratifications et avantages imposables inclus à la ligne 810 **812** -

Total partiel (ligne 810 moins ligne 812) **814** =

Traitements ou salaires des employés déterminés

850	852	854	856	858	860
Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
Nom de l'employé déterminé	Total des traitements ou salaires pour l'année (RS&DE et autres activités). N'incluez pas la rémunération fondée sur les bénéfiques, gratifications et avantages imposables. (au dollar près)	Pourcentage du temps consacré à la RS&DE (maximum 75 %)	Montant de la colonne 2 multiplié par le pourcentage de la colonne 3	2,5 × A × B/365 A = maximum des gains annuels ouvrant droit à pension B = nombre de jours que l'employé a été engagé pendant l'année d'imposition	Inscrivez le montant le moins élevé : colonne 4 ou colonne 5
1					
2					
3					
4					
5					

(Inscrivez le total des montants de la colonne 6 à la ligne 816)

816 +

Base salariale (total des lignes 814 et 816) **818** =

Section B – Montant de remplacement visé par règlement (MRVR)

Calculez 65 % de la base salariale (ligne 818 × 65 %). **820** =

Inscrivez le montant de la ligne 820 à la ligne 502 de la partie 4, sauf si le calcul du maximum global pour le MRVR s'applique à vous.

(Voir le guide pour une explication et un exemple du maximum global pour le MRVR)

Partie 6 – Coût des projets

Les renseignements demandés dans cette section doivent être fournis pour **tous** les projets de RS&DE ayant fait l'objet d'une demande dans l'année.

Les dépenses doivent être enregistrées et attribuées sur une base de projet.

750	752	754	756
Titre du projet ou code d'identification	Traitements ou salaires dans l'année d'imposition (Total des lignes 306 à 309)	Coûts des matériaux dans l'année d'imposition (Total des lignes 320 et 325)	Dépenses relatives aux contrats de RS&DE effectuée pour votre compte dans l'année d'imposition (Total des lignes 340 et 345)
1			
2			
3			
4			
5			
Total			

Partie 7 – Renseignements additionnels

Dépenses pour les activités de RS&DE que vous avez exercées au Canada (ligne 400 moins lignes 307, 309, 340, 345 et 370)		605	<input type="text"/>
En fonction du total inscrit à la ligne 605, estimez en pourcentage la provenance du financement de la RS&DE effectuée dans votre organisation.			
		Sources canadiennes (%)	Sources étrangères (%)
Financement interne	600	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Sociétés mères, filiales et sociétés affiliées	602	<input type="text"/>	604 <input type="text"/>
Subventions fédérales (n'incluez pas les fonds ou les crédits d'impôt obtenus comme encouragements fiscaux à la RS&DE)	606	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Contrats fédéraux	608	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Financement provincial	610	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Contrats de RS&DE effectuée pour le compte d'autres entreprises	612	<input type="text"/>	614 <input type="text"/>
Autre financement (p. ex. universités, gouvernements étrangers)	616	<input type="text"/>	618 <input type="text"/>
Inscrivez le nombre d'employés de RS&DE en équivalents temps plein (ETP) :			
Scientifiques et ingénieurs		632	<input type="text"/>
Technologues et techniciens		634	<input type="text"/>
Gestionnaires et administrateurs		636	<input type="text"/>
Autres employés de soutien technique		638	<input type="text"/>

Partie 8 – Liste de contrôle pour votre demande

Pour vous assurer que votre demande est complète, vérifiez que vous avez :

- utilisé la version la plus récente du formulaire T661
- indiqué la méthode choisie pour la compilation de vos dépenses de RS&DE à la section A de la partie 3
- rempli la partie 2 pour chaque projet
- rempli l'annexe T2SCH31 ou le formulaire T2038(IND) pour demander les CII pour vos dépenses de RS&DE admissibles
- rempli le(s) formulaire(s) T1145*, T1146**, T1174*** et/ou T1263****, ainsi que les documents requis, s'il y a lieu

Pour accélérer le traitement de votre demande, assurez-vous que vous avez :

- rempli le formulaire T2, Déclaration de revenus des sociétés ou le formulaire T1, *Déclaration de revenus et de prestations*
- rempli le formulaire de demande de crédit d'impôt provincial et/ou territorial approprié
- conservé les pièces justificatives des dépenses de RS&DE demandées
- coché les cases 231 et 232 à la page 2 de la déclaration de revenus des sociétés pour indiquer que vous y avez joint le formulaire T661 et l'annexe T2SCH31

- * Formulaire T1145, *Convention pour attribuer l'aide pour la RS&DE entre personnes ayant un lien de dépendance*
 ** Formulaire T1146, *Convention pour transférer des dépenses admissibles relatives à des contrats de RS&DE entre personnes ayant un lien de dépendance*
 *** Formulaire T1174, *Convention entre sociétés associées pour attribuer le traitement ou salaire d'employés déterminés pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE)*
 **** Formulaire T1263, *Paiements à des tiers pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE)*

Partie 9 – Attestation

J'atteste que j'ai examiné les renseignements inscrits dans ce formulaire ainsi que dans les pièces connexes et qu'ils sont véridiques, exacts et complets.

165	<input type="text"/>	170	<input type="text"/>
	Nom du signataire autorisé de la société ou du particulier		Date
	<input type="text"/>		<input type="text"/>
	Signature		
175	<input type="text"/>		
	Nom de la personne/firme qui a rempli ce formulaire		